

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit **ServoLight S1 Supertec**

· UFI: **G2A0-D0HH-Y00W-7C8U**

· 1.2 Utilisations identifiées
pertinentes de la substance
ou du mélange et utilisations
déconseillées

aucune

· Secteur d'utilisation **SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs**
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Emploi de la substance / de la préparation

Colle pour carreaux

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur : **Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG**
Wolf-Hirth-Str. 2

D-73730 Esslingen

Tel.: +49(0)711/93134-0

Fax: +49(0)711/93143-140

E-Mail: sida@kiesel.com

· Service chargé des renseignements :

Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de travail

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

en cas d'ingestion ou de signes particuliers il sera vivement recommandé de prendre contact avec le centre anti poisons local OU d'appeler un médecin

Informations Poison Centre Freiburg Tel.: +49(0)761/ 19240 (24h en allemand et en anglais)

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 1)

 Centre Antipoisons
 (+352) 8002 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008


GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.


GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.


GHS05 GHS07

- Mention d'avertissement
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Danger

- Mentions de danger

Clinker ciment de Portland pauvre en chromate diformiate de calcium
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- Conseils de prudence

P102
Tenir hors de portée des enfants.
P260
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 2)

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

La préparation est pauvre en chromate, il n'y a donc pas de risque de sensibilisation au chromate. Dans la forme prête à l'emploi après ajout d'eau, la teneur en chrome(VI) soluble ne dépasse pas 0,0002% de la masse sèche du ciment contenu. La condition préalable à l'efficacité de la réduction du chromate dépend d'un stockage approprié au sec et du respect de la date limite d'utilisation.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description :** Mélange de ciment spezial avec des additifs

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	Clinker ciment de Portland pauvre en chromate Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	quartz (SiO ₂) Consistant en: 14808-60-7 Quarz (>98%); 14808-60-7 Quarz (Feinfraktion) (1-10%) STOT RE 2, H373	2,5-<10%
CAS: 471-34-1 EINECS: 215-279-6	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-<10%

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 3)

CAS: 544-17-2 diformiate de calcium

 EINECS: 208-863-7  Eye Dam. 1, H318

≥1-<2,5%

· SVHC

Ce produit ne contient pas de substances SVHC > 0,1%.

· Indications complémentaires :

Voir également les informations relatives à "8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle".

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas de malaise consulter un médecin.

· après inhalation :

Ne pas respirer les poussières.

L'inhalation de poussières provoque une irritation et un gonflement des organes respiratoires.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

· après ingestion :

rincer la bouche

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Le produit lui-même ne brûle pas.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistante à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 4)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Jet d'eau à grand débit.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :**

Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Assure une ventilation adéquate.
Éviter toute formation de poussière.
Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.
Porter un vêtement personnel de protection
Porter un appareil de protection respiratoire.**

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

**Utiliser un neutralisant.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Recueillir par moyen mécanique.**

- **6.4 Référence à d'autres rubriques**

**Durcit au contact de l'eau.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13**

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Tenir hors de portée des enfants.
Bien dépoussiérer.**

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 5)

Ne pas pas laisser le récipient ouvert.
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 Eviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas respirer les poussières.
 Respirateur en cas de formation d'aérosols.
 A protéger de l'humidité.
 Respecter les mesures de précaution en vigueur lors de l'utilisation de produits chimiques.

- Préventions contre les incendies et les explosions: **Tenir des appareils de protection respiratoire.**
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : **Dans des locaux fermés, à l'abri de l'humidité.**
- Indications concernant le stockage commun : **Pas de produits incompatibles à mentionner en particulier.**
- Autres indications sur les conditions de stockage : **Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.
Tenir les emballages hermétiquement fermés**
- Classe de stockage : **11**
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) **Pas d'autres informations importantes disponibles.**

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

 CAS: 14808-60-7 quartz (SiO₂)

VLEP Valeur à long terme: 0,1 mg/m³
pour la fraction alvéolaire

CAS: 471-34-1 carbonate de calcium

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

· DNEL

CAS: 544-17-2 diformiate de calcium

Oral **Langzeitwert** 23,9 mg/kg/d (21)

Dermique **Kurzfristig** 16,7 mg/cm² (Travailleur)

 8,3 mg/cm² (21)

· Indications complémentaires

:

*) G = poussière totale

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 6)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Contrôles techniques appropriés** **Sans autre indication, voir point 7.**
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :** **Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Eviter tout contact avec la peau
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau**
- **Protection respiratoire :** **Protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée.
Protection respiratoire appropriée en cas de faibles concentrations ou d'exposition de courte durée : filtre à particules EN 143 type P2 (capacité moyenne de rétention (particules polluantes solides et liquides))
En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
*** Respirateur en cas de formation de poussière. *****
- **Protection des mains :** **Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.**
- **Matériau des gants** **Gants en caoutchouc**
- **Temps de pénétration du matériau des gants** **Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.**
- **Protection des yeux/du visage** **Lunettes de protection hermétiques.**
- **Protection du corps :** **Vêtements de travail à manches longues.**

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **État physique** **solide**
- **Couleur :** **gris**
- **Odeur :** **caractéristique**
- **Seuil olfactif:** **Non déterminé.**
- **Point de fusion :** **1.450 °C**
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** **inapplicable**

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 7)

· Inflammabilité	Non déterminé.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	Non déterminé.
· supérieure :	Non déterminé.
· Point d'éclair :	non applicable
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· pH à 20 °C	12 (5%)
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique à 20 °C	0 s (DIN 53211/4)
· dynamique :	Non applicable.
· Solubilité	
· l'eau :	prend hydrauliquement bindet hydraulisch ab
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur :	Non applicable.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,1 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Caractéristiques des particules	Voir point 3.

· 9.2 Autres informations	Les données physiques sont des valeurs moyennes.
· Aspect:	
· Forme :	poudre
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants :	0,0 %
· Teneur en substances solides :	100,0 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 8)

- | | |
|--|-------|
| · Liquides comburants | néant |
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- | | |
|---|--|
| · 10.1 Réactivité | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Aucune réaction dangereuse connue |
| · 10.4 Conditions à éviter | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| · 10.5 Matières incompatibles: | Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| · 10.6 Produits de décomposition dangereux: | aucun sous utilisation appropriée |

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 471-34-1 carbonate de calcium

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)
------	------	--------------------

CAS: 544-17-2 diformiate de calcium

Oral	LD50	3.050 mg/kg (Rat)
------	------	-------------------

Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>0,67 mg/l (Rat)
-------------	----------	------------------

- Effet primaire d'irritation :
 - de la peau : Provoque une irritation cutanée.
 - des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 9)

- **Toxicité pour la reproduction** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique** *Peut irriter les voies respiratoires.*
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Danger par aspiration** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- **Résultats sur l'homme :** *Le produit contient de ciment. Réagit fortement alcalin au contact de l'humidité.
Peut provoquer une irritation des yeux/de la peau.*
- **Indications toxicologiques complémentaires :** *Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.*
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :

CAS: 544-17-2 diformiate de calcium

EC50 (48h) >1.000 mg/l (Dap)

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Effets écotoxiques :

Uniquement en cas de rejets involontaires de grosses quantités, en liaison avec de l'eau, par une augmentation du pH.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 10)

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales :** *Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.*
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** *évacuation selon les dispositions en vigueur*
- **Note** *Mélanger les résidus de produit avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.*
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*
- **Produit de nettoyage recommandé :** *Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** néant

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 11)

- | | |
|--|------------------------|
| · 14.5 Dangers pour l'environnement | |
| · Polluant marin : | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport : <i>Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.</i> | |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des ingrédients n'est inclus
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
- Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
- Aucun des composants n'est compris.
- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
- Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
- Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
- Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales :
- Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

(suite page 13)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 12)

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les chapitres, modifiés par rapport à la version précédente, sont marqués d'un "***".

Les indications des points 4 jusqu'à 8, ainsi que 10 jusqu'à 12 ne sont que partiellement pas en accord avec l'usage et l'utilisation en bonne et due forme du produit (considérer en cela les informations concernant le produit et son utilisation). Elles ne sont valables qu'en cas d'accidents ou d'irrégularités donnant lieu à un dégagement d'une quantité non négligeable de produit.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Service établissant la fiche technique :

Services sécurité de travail et protection de l'environnement

· Date de la version précédente:

25.08.2025

· Numéro de la version précédente:

37

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

(suite page 14)



Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 09.10.2025

Révision: 09.10.2025

Numéro de version 38 (remplace la version 37)

Nom du produit ServoLight S1 Supertec

(suite de la page 13)

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

- * Données modifiées par rapport à la version précédente
- Remarque

Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.

FR